



---

## NOTE D'INFORMATION AUX ETUDIANTS DE 3<sup>ème</sup> ANNEE LICENCE CONCERNANT LES MODALITES D'EVALUATION ET DE DEPOT DES MEMOIRES DE FIN D'ETUDES.

Nous portons connaissance aux étudiants de 3<sup>ème</sup> Année Licence **Génie des Polymères**, que les modalités de dépôt et d'évaluation de leur mémoire de fin d'études sont les suivantes:

- En plus de la note de l'encadreur, chaque binôme ou trinôme, doit présenter un **POSTER** qui sera évalué par un comité d'enseignants.
- Les séances posters sont programmées pour le **Lundi 02 Juin 2025**.
- Les dimensions du Poster sont **84.1 x 59.4 cm (format A1)**.
- L'ordre de passage des étudiants sera affiché ultérieurement.
- La note finale du mémoire est calculée comme suit :

$$\text{Note de l'encadreur} * 0,6 + \text{Note du poster} * 0,4$$

- L'Encadreur doit remettre son rapport d'évaluation selon le modèle déjà défini et qui se trouve au niveau du secrétariat avant le **01 Juin 2025 (date limite de rigueur)**.
- Après correction, un **(01) exemplaire en PDF gravé sur CD** du mémoire doit être déposé au niveau du service de scolarité après les **examens de rattrapage**.

**Chef de Département**